



2024/1062

9.4.2024

Avis concernant la date d'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande

L'accord de libre-échange entre l'Union européenne et la Nouvelle-Zélande ⁽¹⁾, signé à Bruxelles le 9 juillet 2023, entrera en vigueur le 1^{er} mai 2024.

⁽¹⁾ https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:L_202400866